

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
202^e année
30 juillet 2026
n° 28 / 8137^e
pages 1321 à 1376



ÉDITORIAL

1321 Des verges pour se faire fouetter..., *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1324 Hébergeur (stockage de vidéos) : publicité pour des jeux d'argent
- 1325 Données personnelles (condamnation pénale) : mise à disposition contre paiement
- 1327 Vente de biens (résolution) : défaut affectant la sécurité
- 1327 Coopération judiciaire (preuve) : inhumation d'un corps afin d'expertise génétique

POINTS DE VUE

- À propos de TJ Paris, 34^e ch., 25 juin 2026, *Notre Affaire à Tous et autres c/ TotalEnergies SE*
- 1328 L'environnement inclut le climat, *Jean-Philippe Rivaud et Ghislain Poissonnier*
- 1330 Devoir de vigilance et climat : entre interprétation prétorienne de la loi et respect de la liberté d'entreprendre, *Noëlle Lenoir*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1341 **Panorama** : Baux commerciaux, *Marie-Pierre Dumont*
- 1354 **Notes** : Identification par la chambre mixte de la nature du préjudice d'anxiété et du régime de son délai de prescription, *note sous Cass., ch. mixte, 29 mai 2026, Stéphanie Porchy-Simon*
- 1360 Règle de conflit de lois et ensemble pluri-législatif : nouvelles précisions de la Cour de cassation, *note sous Civ. 1^{re}, 20 mai 2026, David Sindrès*
- 1368 Les contours de la dénaturation : et l'obscurité extrinsèque au contrat ?, *note sous Com. 13 mai 2026, Anne Etienney-de Sainte Marie*
- 1373 Lorsque la société paraît... mais quand est-ce, au juste ?, *note sous Com. 11 févr. 2026, Bruno Dondero*

ENTRETIEN

- 1376 Lucas Bento de Carvalho – Les frais d'inscription des étudiants étrangers



Lefebvre Dalloz

322628
9 782993 226285

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZÉ-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMEIL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 234,20 € TTC

Étranger : 1 304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2026

LEFEBVRE DALLOZ

Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges

CS 90358

92072 Paris La Défense cedex

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

572 195 550 RCS Nanterre

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

Des verges
pour se faire fouetter...

1321



ACTUALITÉS

1324

DROIT DES AFFAIRES

Commerce électronique

Hébergeur (stockage de vidéos) : publicité
pour des jeux d'argent, CJUE 16 juill. 2026

Société et marché financier

Autorité des marchés financiers (procédure
de sanction) : constitutionnalité du régime,
Cons. const. 10 juill. 2026

1325

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Syndicat secondaire (administrateur
provisoire) : étendue des missions,
Civ. 3^e, 9 juill. 2026

1325

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (condamnation
pénale) : mise à disposition contre paiement,
CJUE 9 juill. 2026

Données personnelles (santé) : violation
des règles antidopage, CJUE 14 juill. 2026

Conflit de lois (Convention de Rome) :

loi régissant le contrat de travail,
CJUE 9 juill. 2026

Vente de biens (résolution) : défaut affectant
la sécurité, CJUE 9 juill. 2026

1327

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Coopération judiciaire (preuve) : inhumation
d'un corps afin d'expertise génétique,
CJUE 16 juill. 2026



POINTS DE VUE

À propos de TJ Paris, 34^e ch., 25 juin 2026, *Notre Affaire à Tous et autres c/ TotalEnergies SE*

1328

L'environnement inclut le climat
par Jean-Philippe Rivaud
et Ghislain Poissonnier

1330

Devoir de vigilance et climat : entre interprétation
prétorienne de la loi et respect de la liberté d'entreprendre
par Noëlle Lenoir



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1333

Un coup d'épée dans l'océan de simplification
par Pascal Jacquot

PANORAMA

1341

Baux commerciaux
mai 2025 – mai 2026
par Marie-Pierre Dumont

NOTES

1354

Identification par la chambre mixte de la nature
du préjudice d'anxiété et du régime de son délai
de prescription, *note sous Cass., ch. mixte, 29 mai 2026*
par Stéphanie Porchy-Simon

1360

Règle de conflit de lois et ensemble pluri-législatif :
nouvelles précisions de la Cour de cassation,
note sous Civ. 1^{re}, 20 mai 2026
par David Sindrès

1368

Les contours de la dénaturation : et l'obscurité extrinsèque
au contrat ?, *note sous Com. 13 mai 2026*
par Anne Etienney-de Sainte Marie

1373

Lorsque la société paraît... mais quand est-ce, au juste ?,
note sous Com. 11 févr. 2026
par Bruno Dondero



ENTRETIEN

1376

Lucas Bento de Carvalho –
Les frais d'inscription des étudiants étrangers

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :
40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :
9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence :
20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :
5 500 signes (références entre parenthèses).